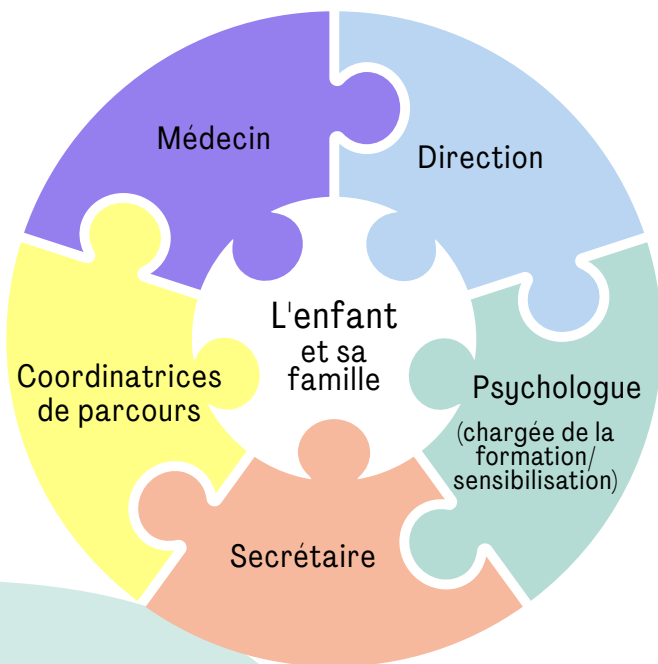


# Équipe pluridisciplinaire

Notre équipe est constituée de :



**REPÉRER**  
**ACCOMPAGNER**  
**ORIENTER**

**La PCO intervient sur  
l'ensemble du département de  
Saône et Loire**

 **Siège Social**  
18 rue du Colonel Denfert  
71100 CHALON-SUR-SAONE  
[www.pep71.org](http://www.pep71.org)  



**PCO**  
**7-12 ans**

Plateforme de **C**oordination  
et d'**O**rientation

**Pôle Intervention Précoce**



**PCO71**

35 bis rue de l'Hérítan  
71000 MACON

06 09 50 36 86

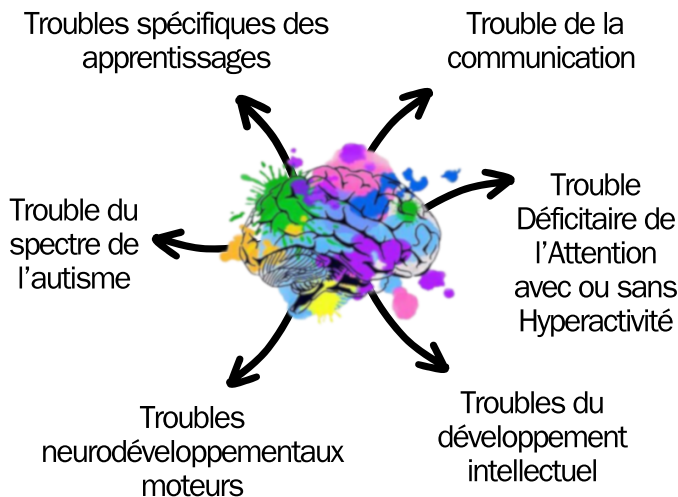
[plateforme.tnd@pep71.org](mailto:plateforme.tnd@pep71.org)

## Qui est concerné ?

- Enfants de 7 à 12 ans,
- N'ayant pas de diagnostic,
- Domiciliés en Saône et Loire,
- Avec une suspicion de Troubles du Neuro Développement,
- Adressé par un médecin (pédiatre, médecin généraliste...) à l'aide du formulaire PCO également complété par l'enseignant et la famille.

## Le TND c'est quoi ?

Les troubles du neuro-développement apparaissent dès l'enfance, ils se caractérisent par une perturbation dans un ou plusieurs domaine(s) du développement.



## Missions

- Repérer des signes de TND,
- Orienter et Accompagner l'enfant vers le soin,
- Proposer des interventions précoces : mise en place de parcours de soins adaptés à l'enfant (à proximité du lieu de vie),
- Favoriser l'accès au diagnostic,
- Soutenir les familles,
- Si besoin, aider à la constitution du dossier MDPH

## Parcours de l'enfant

Difficultés repérées par l'enseignant, qui ont fait l'objet d'un PPRE évalué non suffisant au cours d'une équipe éducative



Envoi des 3 volets du formulaire (scolaire, médical, famille) à la PCO



Validation de l'admission de l'enfant sur la PCO



Analyse de la demande par la commission de la PCO et proposition d'un parcours vers :

- Un CMP,
- Un CMPP,
- Des libéraux (psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues) pour des bilans et des interventions précoces (sans reste à charge pour la famille).

Parcours coordonné par les coordinatrices de parcours PCO



Synthèse des bilans et retour des préconisations en équipe éducative (en présence des parents)



Fin de parcours suite à l'annonce d'un diagnostic ou d'une décision de la MDPH pour une orientation et des relais pour la suite du parcours. Le parcours dans le cadre de la PCO ne pourra pas excéder 2 ans.